



Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme
Agence Urbaine d'Errachidia

N° : 175 /DAF/2017

Errachidia le : 08 SEPT 2017

**Décision relative à l'organisation
d'un concours de recrutement d'un Ingénieur en Géoinformation et un Chauffeur
au titre de l'année 2017**

Le Directeur de l'Agence Urbaine d'Errachidia;

- Vu le Dahir portant loi N°1-93-51 du 22 Rabai 1^{er} 1414 (10 septembre 1993) instituant les Agences Urbaines ;
- Vu le Décret N°2-03-221 du 14 Rabai 1^{er} 1425 (4 Mai 2004) relatif aux agences urbaines de Nador, Al Hoceima, Ouarzazate Zagora, Oued-Ed-Dahab - Aousserd, Errachidia et Guelmim - Es-Semara,
- Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement N° 24/2012 du 06 hija 1433 (22 octobre 2012) relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements publics ;
- Vu le règlement provisoire portant statut de l'Agence Urbaine d'Errachidia ;
- Vu la loi cadre du personnel de l'Agence Urbaine d'Errachidia au titre de l'année budgétaire 2017 ;
- Vu les nécessités de service.

DECIDE

ARTICLE UN: L'Agence Urbaine d'Errachidia organise le 10/10/2017 un concours pour le recrutement des profils ci-après (fiches de postes en annexe) :

Profil	Nombre de postes à pourvoir	Dernier délais de dépôt des dossiers	Date du concours Ecrit	Date de l'entretien Oral
Ingénieur d'Etat en Géoinformation (annexe 1)	01	26/09/2017	06/10/2017	13/10/2017
Chauffeur (annexe 2)	01			

ARTICLE DEUX: ce concours est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Agé de 18 ans au moins et 45 ans au plus à la date du concours ;
- Titulaire d'un diplôme délivré par un établissement étatique ou un diplôme reconnu équivalent ;
- Attestation d'équivalence des diplômes étrangers.
- L'autorisation de participation au concours pour les candidats fonctionnaires.

ARTICLE TROIS : Déroulement des concours :

Epreuves	Durée	Coefficient	Note Eliminateur
Ecrite : Sujet se rapportant aux missions du poste à occuper	3h	50	<10/20
Orale : la commission chargée du recrutement évaluera les compétences techniques et managériales des candidats.	30 mn	50	<10/20

ARTICLE QUATRE: le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande manuscrite pour la participation au concours ;
- Un Curriculum Vitae explicite ;
- Une lettre de motivation manuscrite, explicite pour le poste demandé ;
- Une copie certifiée conforme des diplômes obtenus ;
- Une copie certifiée conforme de la CNI ;
- Et tout document justifiant l'expérience.

Les dossiers de candidatures doivent être envoyés par voie postale ou déposés au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine d'Errachidia sis 10 rue sidi Abou Abdellah, Errachidia sous pli fermé au plus tard le **26/09/2017**. **Le pli doit mentionner le profil objet de la candidature.**

Tout dossier incomplet, dont les documents ne sont pas conformes aux pièces sus- indiquées ou parvenu hors délai sera automatiquement rejeté.

ARTICLE CINQ: déroulement et modalités du concours :

Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature, seuls les candidats retenus à l'issue de cette première phase de sélection, seront convoqués pour participer à l'épreuve écrite du concours, qui se déroulera conformément à la date qui figure à l'article premier ci-dessus et au lieu qui sera précisé dans les convocations.

Les candidats admis à l'issue de cette deuxième phase de sélection (l'épreuve écrite) seront convoqués pour subir une épreuve orale.

Les résultats seront affichés sur le site www.emploi-public.ma le site www.auer.gov.ma - les locaux de l'Agence Urbaine d'Errachidia.

Directeur de l'Agence
Urbaine d'Errachidia
Mohamed AUJAH





Ministère de l'Aménagement du Territoire National,
de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville

Département de l'Aménagement du Territoire National et de l'Urbanisme
Agence Urbaine d'Errachidia

ANNEXE : 2

Fiche de Poste :
Chauffeur

I. Profil :

- Titulaire d'un Baccalauréat;
- Titulaire Permis de conduire de catégorie B.

II. Expérience professionnelle:

- Avoir une expérience de 5 ans au moins tant que chauffeur appuyée par une déclaration à la CNSS.

III. Compétences requises :

- Maîtriser le code de la route ;
- Avoir une bonne connaissance des règles de sécurité à la conduite ;
- Avoir des connaissances en mécanique automobile ;
- Connaissance parfaite du territoire national;

IV. Qualités personnelles :

- Etre dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir un esprit de confidentialité ;
- Posséder la capacité d'intégration et la disponibilité et mobilité dans le travail.

V. descriptif du poste :

- Assurer la distribution du courrier de l'Agence ;
- Assurer la conduite pendant les missions du personnel ;
- Veiller au contrôle de l'état des véhicules du parc automobile ;
- Elaborer les comptes rendus d'activité à la hiérarchie.

